Bibliothèque cantonale

№ 5 — 10me année

Le numéro: 5 centimes.

Samedi 11 Janvier 1912

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

	année	6 mois	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . .	12.—	6.50	4.—
Envoi par numéro . . .	15.—	7.80	4.40

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: SION' Imprimerie GESSLER

Compte de chèques Nr. II 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 0.60 par semestre pour la Suisse et fr. 2.40 par an pour l'Etranger

Téléphone

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace .	0.10	0.20	0.30
Réclames		0.40	

Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal" à Sion.

Qui ?

voudrait donner des leçons de français !! à deux jeunes suisse-allemands !! Ecrire conditions et sous chiffre 90 S. L. à l'Administration du journal.

Chaussures Bonnes occasions

Fort souliers de travail bonne qualité No. 40 à 47 **8.50**
„ „ „ „ fait à la main qualité supérieure **12.—**
Bottines à lacets extra fort pour Dimanche avec bouts pointus et droits de 40 à 46 **12.—**
Souliers milit. souflets et ferrés de 40 à 46 **10.50**
„ „ „ „ „ sup. **12.50**
„ „ „ „ qualité extra **13.50**
Spécialité de chaussures de Montagne
On envoye contre remboursement
Maison de toute confiance! Se recommande
R. INABNIT, Chaussures, LAUSANNE
9, Madeleine 9

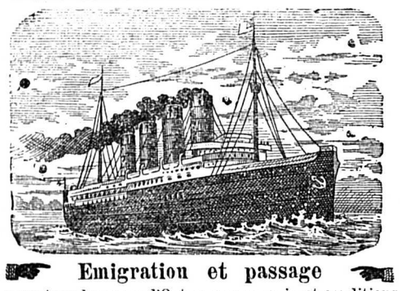

Emigration et passage
pour tous les pays d'Outre-mer aux prix et conditions les plus avantageuses par
Jules Albrecht, horloger-bijoutier, Sion
représentant de **Zwilchenbart S. A. Bâle**, la plus importante et la plus ancienne Agence d'émigration de la Suisse. Approuvé par le Conseil d'Etat.

2 tirages
des **loteries** ci-après, **irrévocable et sans renvoi possible:**
Station de repos du personnel fédéral 15 mars
Caisse de chômage ouvriers horlogers 27 mars

Lots

en espèces de frs. 30,000, 15,000 10,000 5000, 4000, 3000, 2000 etc. Dernier envoi des billets à fr. 1.— contre remboursement par
l'Agence centrale Berne
Passage de Werdt Nr 189

„MAISON POPULAIRE"

Le Royal Cinema

Entreprise la plus importante dans le domaine de la cinématographie. Le seul, le vrai, qui a fait courir tout Bruxelles au Cirque Royal

3 heures de spectacle

Samedi, 13 janvier, à 8 h. 1/4 Gala première
Dimanche, à 3 h., Matinée, à 8 h. 1/4 Soirée de gala
Samedi, Soirée d'adieu!

PRIX DES PLACES:
Premières Fr. 1.—; secondes 0.75; troisièmes Fr. 0.50; en Matinée demi-place pour les enfants.

Instruments de musique

Pianos, Harmoniums, Violons, Mandolines, Cuivres, Bois, Tambours, Gramophones, Zithers, Accordéons
Musique pour tout instrument. — Accords et Réparations.
Instruments d'occasion.
Prix très modérés.
H. HALLENBARTER, SION
RUE DE LAUSANNE

Demandez pour la chaussure élégante la marque „Bally" et pour la chaussure ordinaire la marque „Tell" et pour les Caoutchouc marque „Etoile".

Voici quelques prix:

Souliers p. femmes	dép. 6.80
„ p. hommes	„ 7.80
Socques No. 25 à 31	„ 2.40
„ No. 32 à 36	„ 3.—
„ dames No. 37 à 42	„ 3.50
„ hommes No. 41 à 47	„ 4.—
Chaussons pr. sabots	„ 1.50
Graisses, crèmes, jambières, etc.	

On trouve ces marques renommées ainsi que d'autres aux plus bas prix chez
A. CLAUSEN, rue de Lausanne, SION

BRIQUETERIE de St-TRIPHON

Fourniture de briques en terre cuite, telles que tuiles, carrons de galandage, plots de cheminée, gros plots, etc.
Spécialité de briques rouges pour fumistes
Buffet de la Gare, ST-TRIPHON
Henri CROPTIER, propr.

IDEAL

est en effet la crême pour chaussures „Idéal" de la maison Fischer, car non seulement elle donne un brillant rapide et durable, mais elle conserve aussi le cuir, le rend souple et imperméable. Exigez donc chez votre cordonnier ou épicier spécialement „Idéal". En doses de 25, 40 et 60 cts. Seul fabricant:
G. H. FISCHER
fabrique-suisse d'allumettes et de graisses
Fehraltorf
Maison fondée 1860. Bon article pr. colporteurs

Cigares et Tabacs

meilleur et moins cher que toute concurrence.

200 Vevey courts	Fr. 1.70 et	Fr. 2.10
200 Rio grande		„ 2.50
200 Victoria Brésil		„ 3.10
200 Kneipp, Flora, Schenk		„ 3.25
200 Alpenrosen. Edelweiss		„ 3.45
200 Union, surf.		„ 3.50
100 Cigares-Plume		„ 3.—
125 Brisago, vérit. Chiasso		„ 3.80
100 Allemands petits mais fins		„ 1.90
100 Herzog et Tipp-Topp, à 5 Cts.		„ 3.—
100 Nubia-Sumatra	à 10 Cts.	„ 4.80
5 kg. tabac, coupé fin	fr. 1.95 et	„ 2.45
5 kg. tabac Finefeuille	fr. 3.20 et	„ 4.80
5 kg. tabac surfin	fr. 5.40 et	„ 6.40
5 kg. tabac déchet de tabac		„ 7.—
200 gr. boîtes d'allumettes couronnes		„ 6.50
1000 gr. boîtes d'allumettes suèd.		„ 12.80

A chaque envoi est joint un cadeau
Winiger, importation, **Boswil** (Argovie)
Nous n'avons aucune Succursale et mettons en garde contre tout emploi abusif de notre ancienne raison sociale.

Règles Méthode infaillible pour tous retards mensuels, Ecrire Pharmacie de la Loire, Nr. 22 Chantenay à Nantes (France)

SKI *marque „Gotthardsoldat" „Glärnisch"* **LUGES** *meilleurs produits*
Catalogue gratis
JOSEPH JACOBER, FAB., GLARIS

!! Vessie, voies Genito-Urinaires !!
Guérison certaine
des Maladies chroniques des deux sexes telles que cystites, écoulements, catarrhe vésinal, **incontinence d'urine,** maladies des reins, maladies de la matrice, **retards ou suppression des règles** et toutes les maladies qui en résultent, par les **Produits Curatifs** de
l'Institut Hygie Genève
Consultation médicale **gratuite** par des **Médecins diplomés** attachés à l'établissement.
Analyses d'urine gratuites
Demander le Questionnaire et la Brochure explicative **gratuite** en écrivant:
Institut Hygie, Genève II.

GOUDRON BURNAND
Produit suisse, remède naturel extrait du meilleur pin de Norvège,
30 ANS DE SUCCES, contre
CATARRHES TOUX BRONCHITES
1. fr. 50 dans toutes les pharmacies

Boucherie charcuterie chevaline
Lucien Rossignelly
Chemin neuf No 2 — EAUX-VIVES

J'expédie contre remboursement a partir de 5 kgs. la viande de cheval Ier choix à partir de 1 fr. le kg.

Rabais aux personnes qui en prennent une grosse quantité pour saler.
Saucisses Saucissons Viande hachée
TELEPHONE 4563
Adresse télégraphique: **Rossignelly Eaux-Vives Genève**

L'HEURE PRECISE A LA PORTÉE DE CHACUN POUR 12 CENT. PAR JOUR PENDANT 6 MOIS

Vente directe du producteur au consommateur

Demandez notre dernière création, une superbe montre nickel, extra blanc, cuvette intérieure nickel charnières, belle forme élégante. Mouvement ancre ligne droite, levées visibles, double plateau 15 rubis.

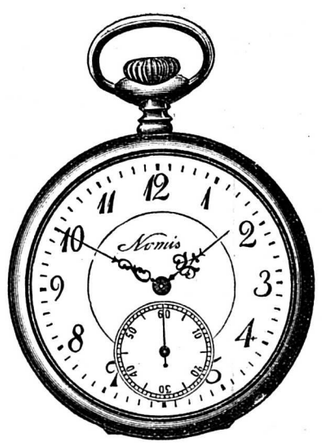

Réglage parfait garanti
5 ans de garantie au comptant
Frs. 20.—
8 jours à l'essai 6 mois de credit
Frs. 22.—

Avec une superbe chaîne nickel Ire qualité

La montre avec la chaîne sont expédiées contre remboursement de Frs. 4.—. Après les 8 jours d'essai, si vous êtes atisfait de votre acquisition vous nous envoyez le solde de Fr. 16.— si vous voulez payer comptant. Si vous préferez le payement par acomptes mensuels, vous nous en avisez et nous prendrons un remboursement de **Frs. 3.— chaque 1 er du mois** jusqu'à complet payement. Si la montre ne convient pas vous la retournerez et nous vous renverrons de suite les 4 Frs. que vous aviez déjà versé.

Notre Maison ne lutte pas par les prix, mais par la qualité et l'élégance de ses produits

Grand choix de montres, demandez notre catalogue illustré envoyé gratis

Compagnie Nomis S.-A., La Chaux-de-Fonds
8, Rue Parc, 8

Des Agents sérieux sont demandés partout
Prière d'indiquer le Journal

Cadeaux, Etrennes utiles !

Grand choix de Machines à coudre
des
meilleurs systèmes connus et perfectionnés
pour
Familles, Couturières, Tailleurs et Cordonniers

Machines à main depuis . . . **45 frs.**
Machines à pied avec coffret dep. **80 „**

Franco dans toutes les gares du Valais
GARANTIE 10 ANS
VENTE A L'ESSAI
REPARATIONS GRATUITES
FACILITES DE PAYEMENT
Fournitures complètes
PIECES DE RECHANGE POUR TOUS SYSTEMES
ATELIER DE RÉPARATIONS
à l'Agence Agricole et Industrielle du Valais

Adresse télégraphique: **FONTAINE SION**
MAISON FONDEE EN 1876 *Téléphone 19*

La chute du ministère CAILLAUX

Pendant que les journaux commentaient mercredi la retraite forcée de M. de Selves, ministre français des affaires étrangères, les évènements se précipitaient à Paris. Le président du Conseil, dans le but de reconquérir un peu le prestige perdu, avait offert le portefeuille vacant à M. Delcassé qui l'avait accepté. Il s'agissait en conséquence de remplacer ce dernier ministre à la marine. La journée de mercredi se passa en démarches pour M. Caillaux qui offrit successivement le portefeuille de la marine à M. Raymond Poincaré, à l'amiral Germinet et à M. Pierre Baudin; tous trois refusèrent ne voulant pas faire partie d'un cabinet compromis et dont les jours — de l'avis de tous — étaient comptés.

Devant l'impossibilité de combler le vide au ministère de la marine, M. Caillaux convoquait ses collègues en conseil à l'issue duquel on apprit que le cabinet tout entier était démissionnaire.

La presse fut aussôt saisie du communiqué officiel suivant:

« En présence des difficultés que M. Caillaux a rencontrée pour pourvoir le ministère de la marine d'un nouveau titulaire et étant donné que la vacance ouverte devait être immédiatement comblée, M. Caillaux n'a pas cru pouvoir assumer plus longtemps les charges du gouvernement. »

Il est intéressant de noter comment est accueillie dans les divers pays la chute du ministère Caillaux dont la durée n'a été que de six mois et demi.

Nous citerons d'abord l'opinion du grand journal français le « Temps » qui a été directement mêlé à la politique ministérielle concernant les pourparlers avec l'Allemagne dans la question du Congo et du Maroc:

« Contrairement aux prévisions, le ministère a succombé avant la ratification du traité franco-allemand. Il est vrai que cette chute même hâtera cette ratification. Car elle dégagera le débat de toute préoccupation ministérielle.

» Cette préoccupation a dominé les dernières semaines beaucoup plus, est-il besoin de le dire? que le souci de notre situation extérieure. Le paradoxe de poursuivre à la fois l'approbation de l'accord négocié et la chute des négociateurs n'a arrêté personne. Ceux-là mêmes qui soutenaient le plus violemment qu'on avait mal traité ajoutaient qu'ils voteraient le traité: contradiction que pour notre part nous ne parvenons pas encore à concevoir. Or il n'y a rien qui puisse obliger un élu de la nation à approuver par son vote ce que sa conscience réprouve. Il a été une fois de plus établi devant la France et devant l'Europe que notre parlement envisage la politique extérieure comme un moyen de politique intérieure. Chaque parti, tour à tour, s'attache à cette démonstration. Quand elle sera irréfutablement acquise, ni le pays ni le régime ne s'en trouveront mieux.

» Cependant l'œuvre nationale se poursuit nous l'avons nous-même constaté. M. Caillaux, qui, dans l'opposition ,joua un rôle discutable, n'a rien sacrifié comme ministre de ce qu'il lui appartenait de défendre et nous a donné le protectorat marocain. Il est vrai que si les erreurs de sa politique l'avaient conduit au pouvoir, les mérites de cette politique l'en ont précipité: ainsi s'administre dans les Chambres la justice distributive.. On peut répondre que c'est le sort commun des ministères de tomber, et que quand même le Maroc nous reste: c'est exact. Mais avoir, dans ces conditions une politique extérieure, c'est jouer la difficulté. et parce qu'on échappe une fois aux conséquences d'une faute ce n'est pas une raison pour la recommencer toujours. La récidive dans l'incohérence ne constitue pas l'esprit de suite. C'est le seul qui se dégage des travaux parlementaires en matière internationale.

» Il en est de même en ce qui touche les révélations promises. On voulait savoir à tout prix si M. Caillaux s'était cet été entretenu des négociations avec celui-ci ou celui-là, ce qui était, à tout prendre, son droit et même son devoir. On ne le saura jamais parce que maintenant M. Caillaux est tombé et que dès lors les plus curieux n'ont plus aucun souci de savoir ce qu'il a fait ou pas fait. Les enquêtes vont tourner court. Car, dans le régime tel qu'on le pratique, un ministère cesse d'être attaquable dès qu'il a cessé de vivre. Personne ne nous parlera plus ni de Kissingen ni d'Agadir ni des négociations officieuses. Ce sont maintenant choses mortes, qui ne peuvent plus servir à rien, puisqu'elles ont servi à provoquer la crise. On nous parlera d'autre chose, qui servira à renverser le prochain cabinet. Mais la lumière qu'on nous promettait sur celui-ci ne luira jamais, au moins du fait des Chambres. La curiosité parlementaire est à court terme. Elle ne se reporte pas.

» Tout cela serait assez plaisant s'il ne s'agissait pas de la France. Entre ces partis qui s'entre-dévorent et ces ministres qui s'entretuent, que deviendront nos affaires? Qu'un ministre des affaires étrangères révèle devant une commission son ignorance des négociations qu'il dirige et devant une autre son hostilité contre le chef du gouvernement: que pendant des semaines une action extérieure nécessaire soit paralysée par l'incompétence ou par l'incorrection; que les uns et les autres se menacent de petits papiers et de grosses révélations; que les cabinets trouvent dans leur sein même ceux qui les font choir — c'est un spectacle varié, pittoresque, récréatif et qui passionne le public. Il y en avait de pareils à Byzance le jour de l'entrée des Turcs. »

En Angleterre la chute du ministère Caillaux n'a surpris personne.

Depuis l'incident survenu à la commission on savait que ces jours étaient comptés.

Dans son ensemble la presse est peu favorable à M. Caillaux. L'intransigeance dont il avait fait preuve envers l'Espagne avait été très mal accueillie, et lorsque des accusations plus graves ont été formulées, elles ont trouvé facilement crédit.

L'Allemagne paraît plutôt mécontente des évènements qui se sont déroulés à Paris.

La démission du cabinet est commentée en ces termes par le Berliner Tageblatt:

« M. Clémenceau fit tomber M. Caillaux comme il fit tomber Jules Ferry. Les Français sont ingrats pour les hommes qui augmentent leur puissance. Ils ont ouvert une véritable instruction contre ceux à qui ils doivent le Maroc.

» Non content de la chute de M. Caillaux, M. Clemenceau a continué ses manœuvres pour faire tomber M. Delcassé. L'étranger assiste à ce spectacle en haussant les épaules. »

En Autriche-Hongrie, les journaux envisagent que le nouveau cabinet français aura plus d'importance au point de vue intérieur qu'extérieur, car la politique étrangère de la France ne subira probablement pas de changement. Le traité marocain sera certainement ratifié par le Sénat.

La « Neues Wiener Journal » relève les mérites du cabinet démissionnaire qui, à propos du Maroc, partage le même sort que Jules Ferry à propos du Tonkin.

La «Correspondencia militar» espagnole consacre un long article à ce qu'elle appelle la crise politique française. Ce journal dit que c'était une chose prévue et escomptée que l'impossibilité où se trouvait le cabinet Caillaux d'arriver sans un sérieux contre-temps au terme des négociations entamées par la France.

La « Correspondencia » critique la politique extérieure de M. Caillaux, puis elle déclare que la démission de M. de Selves n'est à ses yeux qu'un simple incident, car ce n'est pas un homme qui a échoué mais bien l'orientation d'un gouvernement.

La crise ministérielle française produit en Italie un certain étonnement, survenant quelques heures après l'acceptation du portefeuille des affaires étrangères par M. Delcassé. Toute la presse s'en occupe.

Le « Popolo romano » dit que l'accord franco-allemand sera ratifié, mais il ajoute: «Il est fâcheux que le ministère qui l'avait conclu au grand avantage de la France doive abandonner la direction du gouvernement. »

Le « Messaggero » dit que le ministère tombe misérablement, mais que c'est une leçon salutaire pour les cabinets européens, qui vivent entre des équivoques et au milieu des soupçons. On se demande si M. Delcassé reprendra la direction des affaires étrangères, mais on constate que son nom mis en avant n'avait pas soulevé d'appréhensions, comme autrefois, en Allemagne, ce qui prouve que les temps et les hommes même sont changés.

La « Vita » regrette la chute du cabinet Caillaux dont la politique a été pleinement loyale envers l'Italie; mais, ajoute-t-elle, aucun changement ne se produira dans les rapports des deux pays. La crise française, d'ailleurs, ne cause aucune préoccupation internationale, parce qu'il est certain que le Sénat approuvera l'accord du 4 novembre déjà voté par la Chambre.

Nouvelles de la Suisse

La lutte contre la tuberculose et la constitution fédérale

L'article 69 de la constitution fédérale confie à la Confédération « la législation concernant les mesures de police sanitaire contre les épidémies et les épizooties qui offrent un danger général ».

C'est sur la base de cet article qu'a été élaborée la loi fédérale relative aux mesures à prendre contre la variole, le choléra asiatique le typhus et la peste. Cette limitation n'a, toutefois, pas empêché l'autorité fédérale de faire quelque chose pour d'autres maladies. C'est ainsi qu'elle a accordé son appui financier aux recherches bactériologiques des cantons sur les cas de diphtérie, subventionné l'Institut anti-rabique de Berne, l'Institut sérothérapique et vaccinal de Berne, qu'elle a accordé une subvention au comité de savants qui s'occupe à rechercher les causes du goître et du crétinisme endémique.

Aujourd'hui, on lui demande davantage. Le Conseil national a adopté un postulat l'invitant à examiner de quelle manière elle pourrait prendre à l'égard de la tuberculose des mesures semblables à celles qui ont été prises en matière d'épidémies proprement dites.

Pour obéir à cette invitation, le Conseil fédéral a élaboré un texte modifié de l'article 69 de la Constitution, qu'il soumet à la délibération des Chambres.

Cet article serait ainsi conçu:

Article 69 nouveau. — La Confédération peut édicter, par voie législative, des mesures de police sanitaire contre les maladies transmissibles, les maladies répandues et les maladies particulièrement dangereuses de l'homme et des animaux.

Les mots «maladies transmissibles» permettront à la Confédération d'intervenir dans les cas de tuberculose, de méningite cérébro-spinale, de lèpre, de charbon, de rate; ceux de «maladies très répandues ou particulièrement dangereuses», justifieraient son action vis-à-vis du crétinisme endémique et du cancer. Le crétinisme endémique, provoqué par les lésions du corps thyroïde, se manifeste par le goître ou par des arrêts de développement affectant à la fois le corps et l'intelligence du sujet. Dans certains de nos cantons, le crétinisme endémique constitue une des principales causes du paupérisme.

Quant à la tuberculose on sait assez les ravages qu'elle cause. Ce n'est pas une épidémie; on entend par là, en effet, une maladie qui prend soudainement une extension plus ou moins considérable, alors qu'en temps ordinaire elle n'existe pas ou ne se manifeste que par des cas isolés. La tuberculose est une endémie, c'est-à-dire qu'elle règne d'une façon permanente. C'est actuellement, la maladie la plus redoutable que l'on connaisse. La mortalité forme le septième et même, dans certaines régions, le cinquième de la mortalité générale. L'intervention de la Confédération dans la lutte contre la tuberculose se justifie donc d'elle-même.

Comme nous l'avons annoncé il y a quelques jours, la commission du Conseil des Etats pour la lutte contre les maladies des hommes et des animaux se réunira le 1er février, à Genève.

Chronique militaire

Promotions militaires

BERNE, 12. — Dans sa séance de ce matin, vendredi, le Conseil fédéral a nommé le colonel-brigadier Joseph Ribordy, commandant de la 3me brigade d'infanterie; le colonel de Perrot est nommé commandant du 6me régiment, formé de troupes valaisannes.

Les majors Joseph Burgener et Jean-Charles de Courten sont nommés lieutenants-colonels et mis à disposition.

Sur la votation du 4 Février

Nous avons reçu la lettre suivante:

A la rédaction de la « Feuille d'Avis »
Sion

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre numéro du 11 janvier ,je lis ce qui suit :

« Notre article de mardi sur la votation du 4 février nous a valu la visite d'un vieux libéral bon teint qui nous a déclaré être fort sceptique au sujet des bienfaits que doit apporter le monopole fédéral des assurances.

» Sans vouloir contester la grandeur des sentiments humanitaires qui a inspiré le législateur dans l'élaboration de la loi, notre honorable visiteur voit, dans l'application de cette dernière, spécialement en Valais, des difficultés très sérieuses.

» Il nous cite le cas d'un pauvre père de famille qui devra s'assurer, lui, sa femme et ses nombreux enfants; chaque année, il devra verser de ce chef, une somme fort rondelette, alors qu'il a déjà toutes les peines du monde à réunir l'argent nécessaire pour payer les impôts, et cela pour toucher peut-être de temps à autre quelques misérables francs de la Caisse d'assurance. Il nous cite encore le cas des habitants des hameaux reculés de la montagne qui, pour le moindre « bobo » devront faire venir un médecin de la plaine, ce qui leur sera très onéreux; car un médecin ne se déplace pas sans frais et il est fort à craindre que dans de nombreux cas, ces frais seront bien plus élevés que l'indemnité qu'auraient à toucher les assurés; sans parler de toutes les tracasseries que ce rouage nouveau occasionnera.

» En guise de conclusion, notre visiteur a eu ces mots de spirituelle philosophie: « Enfin, pour moi, je suis content d'être vieux; car j'en ai assez de tous ces ennuis que nous occasionnent les lois fédérales. »

» Nous donnons à nos lecteurs cette opinion comme nous donnerons celles que viendront exprimer les partisans de la loi, sans engager notre attitude à cet égard. »

Comme vous déclarez, Monsieur le rédacteur ,que vos colonnes sont ouvertes aussi bien aux partisans qu'aux adversaires de la loi, je profite de cette occasion pour relever, en partisan convaincu de la loi, les erreurs contenues dans la communication de votre honorable visiteur. Dans une première déclaration, ce dernier se dit « sceptique au sujet des bienfaits que doit apporter le monopole fédéral des assurances. » Pour prouver qu'il a raison, votre correspondant cite le cas d'un pauvre père de famille qui devra s'assurer lui, sa femme et ses nombreux enfants. Or le cas signalé ne peut relever que de l'assurance-maladie, laquelle est facultative et ne comporte aucun monopole fédéral. Celui-ci n'est, en effet, prévu que dans l'assurance-accidents, pour les entreprises soumises aux lois sur la responsabilité civile. Donc le «pauvre père de famille » en question aura la latitude de ne pas s'assurer, comme jusqu'ici, ou bien s'il y voit un avantage, de s'affilier à une caisse de secours mutuel. La loi est aussi très libérale. En général, les sociétés de secours mutuel sont organisées sur la base d'une cotisation annuelle de 10 à 12 francs par an et versent une indemnité de fr. 1 à 1,80 par jour de maladie. A ces caisses la Confédération paiera un subside de fr .4 par membre et par an et même 5 fr. si la caisse paie les frais de médecin et de parmacie en sus de l'indemnité de chomage. Comme votre correspondant parle d'une famille de la montagne, il faut ajouter au subside usuel le supplément prévu aux contrées montagneuses, qui peut aller jusqu'à 7 fr. par an. Par conséquent, la cotisation de ce « pauvre père de famille » sera à peu près couverte par la Confédération! Inutile de dire que le scepticisme de votre visiteur est pour son protégé, au contraire, une joyeuse perspective qui sera appréciée de tous les paysans. Si un agriculteur, un vigneron, a soin d'assurer sa femme, celle-ci touchera en outre 40 fr. par accouchement, sans compter les jours d'incapacité de travail, qui seront payés à part, à raison d'un franc par jour au minimum. C'est donc au moins 50 fr. que touchera cette femme par accouchement, si elle allaite son enfant, ce qui est le cas ordinaire. Celles qui ont un enfant chaque année ne feront donc, pas un mauvais marché en s'assurant!

Votre correspondant parle des frais du médecin appelé de la plaine dans un village de la montagne. Or dans ces contrées la Confédération alloue des subsides qui peuvent aller jusqu'à 3 fr. par tête de population et par an aux communes qui désirent un médecin, à la condition que le canton, la commune ou des tiers (sociétés de secours mutuel) en payent autant. Supposons qu'un médecin demande 4000 fr. pour s'établir à Evolène. La Confédération paiera 2000 fr. si la commune et le canton ou des tiers, comme les communes environnantes (Haudères, St.-Martin, Euseigne, La Sage, etc.) parfont le reste de la somme.

On voit immédiatement combien la loi est humanitaire et favorable, surtout à la montagne. Je suis convaincu que les populations de nos vallées latérales sauront discerner ces énormes avantages. D'ailleurs tous les députés du Valais sans distinction d'opinion ont voté la loi aux Chambres fédérales. Ils ont tous compris la grande valeur intrinsèque que représente la loi pour notre canton.

Veuillez agréer, etc. A. P.

*

Voici maintenant le son de cloche d'un autre correspondant:

Plus on approche de la votation de cette loi fédérale, fixée au 4 février prochain, plus les esprits s'échauffent, plus la question s'envenime et se dénature, au point qu'aujourd'hui, le caractère essentiellement économique de la loi tend à disparaître pour devenir l'objectif d'un parti politique. Si le moindre doute pouvait subsister à cet égard, les déclarations de M. le conseiller national Maechler, de St.-Gall, suffiraient à le dissiper, en voici la substance, claire et nette:

« On peut ne pas être d'accord sur la question de savoir si la solution de l'adoption est la meilleure; mais, pour le parti radical-démocratique, il y a en jeu un intérêt politique tellement important qu'on ne peut douter un instant de la nécessité d'une propagande sans réserve, en faveur de la loi. »

C'est donc de l'influence et du prestige du parti radical-démocratique qu'il s'agit avant tout, sans égard à la valeur réelle de la loi pour le peuple; car avantageuse, elle l'est toujours en ce qui concerne l'intérêt du parti. C'est pour faire l'affaire du parti radical-démocratique, pour affermir son pouvoir, pour éviter au parti des fuites vers la droite et la gauche, que le peuple suisse doit avaler une loi qui coûte à la Confédération 8 millions par an, dépensés en grande partie pour les étrangers, et que, de plus, 10 millions doivent être dépensés sans nécessité aucune pour le couronnement de l'œuvre, le nouvel établissement fédéral.

Il est inutile d'insister, l'aveu de M. Maechler suffit, il parle plus éloquemment que tous les autres arguments, péniblement échafaudés pour le soutien de la loi.

La loi d'assurance est une loi économique, à l'exclusion de toute considération politique, tout aussi bien qu'une loi sur la chasse, sur la pêche ou sur la police des denrées alimentaires. En faire une question politique, c'est la corrompre, la dénaturer, au seul profit d'une bureaucratie où fleurit encore le népotisme et la dilapidation des deniers publics. C'est de l'anti-patriotisme, ni plus ni moins.

Ce qu'il y a de profondément écœurant, c'est de voir la masse des citoyens, insuffisamment instruits de la loi et de ses conséquences, emboîter le pas à la levée des meneurs intéressés, chargés de la propagande.

On ne considère généralement que l'appât d'un gain présumé, (comme dans le Beutezug) sans se rendre compte qu'aux avantages reçus correspondent des charges à supporter, qui feront souvent pencher la balance de ce côté-ci.

Nous n'avons rien contre le principe fondamental de la loi d'assurance, au contraire.

L'œuvre de l'assurance s'impose pour l'amélioration de l'état de choses actuel, mais la loi qui la sanctionnera devra nous garantir de toute mauvaise surprise, éliminer les accidents non professionnels et le monopole, réserver les deniers suisses au peuple suisse, et les 10 millions affectés à la création de l'établissement de la Caisse nationale au fond fédéral des assurances invalidité et vieillesse.

Voilà autant de points capitaux à bien examiner avant de prendre parti pour ou contre la loi. Mais combien d'entre les électeurs s'y sont sérieusement arrêtés!

Il est vrai qu'une loi qui ne compte pas moins de 131 articles, dans un style de chancellerie plutôt rebelle à l'assimilation, est une loi tourue et difficile à peser.

C'est pourquoi nous tenons à éclairer nos concitoyens sur cette importante question, ce que nous ferons par une série d'exposés, examinés, loi en mains, à la lumière de la vérité, du bon-sens et de nos intérêts économiques et nationaux.

Nous le ferons sans parti pris, sans esprit d'antagonisme et sans passion, mais, comme doit le faire tout bon citoyen, à l'abri de toute idée préconcue, en nous plaçant loyalement sur le terrain exclusivement économique qui lui appartient, et en nous efforçant de concilier, dans nos vues, l'intérêt général du peuple suisse et ceux de notre fortune nationale.

On se souvient qu'il y a 11 ans, la loi Forrer, acceptée à l'unanimité par les Chambres, et chaudement reccomandée par la Presse et les partis politiques, a tout de même été rejetée, à cause des charges qu'elle lui imposait.

Aujourd'hui, la loi actuelle est une loi de subvention seulement; la Confédération subventionne les Caisses volontaires d'assurance-maladie; mais les charges qui s'accumulent en regard, faisant naître du coup une armée ruineuse et tracassière de fonctionnaires de tous grades, ces charges sont un lourd contre-poids, nous le verrons dans un prochain article. J. J.

*

Qu'en dites-vous?

On nous écrit:

M. A. P. dans le «Confédéré» soutient que parce qu'on s'éclaire au gaz ou à l'électricité, qu'on construit des maisons en pierre et qu'on voyage en chemin de fer ou en aéroplane, on doit nécessairement voter la loi d'assurance telle qu'elle est. C'est d'une logique irréprochable et irréfutable.

Mais il oublie qu'il y a encore des maisons en bois où on s'éclaire à la lumière du foyer ou à l'huile; qu'il y a encore des propriétaires de quart ou de sixième de mulet, qu'on voit encore des chars et des diligences, et que tout le monde ne voyage pas en chemin de fer.

Autant voudrait dire que parce qu'il y a un bureau de télégraphe et de téléphone à Sion, on ne doit plus écrire de lettres.

Que voulez-vous il y aura toujours de par le monde des hommes bornés et tout le monde ne peut pas être intelligent que diable!

Chronique agricole

La contamination des feuilles de vigne par le mildiou

MM. Ravaz et Verge viennent de publier dans le « Progrès agricole » de Montpellier le résumé de leurs recherches sur le mode de contamination des feuilles de vigne par le mildiou.

Sur les feuilles de la vigne, la germination des conidies et des zoospores a lieu comme sur verre; elle y est peut-être seulement un peu plus lente, mais ce point nécessite des recherches nouvelles. Ce qui paraît certain, d'après les travaux de Millardet, Muller-Thurgau, Faes, ainsi que d'après les expériences que nous avons faites jusqu'à ce jour, c'est que les zoospores ne peuvent pas pénétrer dans la feuille par la « face supérieure »; au contraire, par la face inférieure, la contamination réussit généralement. Or, les conidies génératrices des zoospores arrivent à peu près exclusivement à la face supérieure, qui est aussi la seule qui reçoive les traitements cupriques, dont l'efficacité n'est pas contestable. Comment expliquer cette contradiction entre les suggestions des expériences de laboratoire et les faits de la pratique.

Jusqu'ici, ajoutent les auteurs, les ensemencements à la face supérieure ont été faits dans des gouttes d'eau, souvent très nombreuses, mais bien séparées les unes des autres et surtout sans communication avec le dessous de la feuille. Mais si, au lieu d'opérer ainsi, on tient les deux faces couvertes d'une couche d'eau « continue » et qu'on dépose à la face supérieure des conidies fraîches, la feuille prend la maladie; dans nos expériences, cinq jours après l'ensemencement, des taches avec conidiophores étaient déjà nettement visibles. C'est que les zoospores, quoique formés en dessus, ont gagné le dessous par la gaîne aqueuse qui enveloppait toute la feuille, et on les y trouve facilement avec le microscope.

S'il en est ainsi, c'est la périphérie de la feuille qui doit recevoir le plus grand nombre de zoospore set porter le plus de taches. Il y a en effet, une région qui est rarement attaquée; c'est celle qui, sur la nervure médiane se trouve à égale distance des bords.

On connaît depuis les travaux de Millardet et Gayon, la sensibilité des conidies au cuivre. Nous avons vérifié que, dans une solution au 1 1,000,000 de sulfate de cuivre, la germination n'a plus lieu. Il suffit donc de traces de ce métal pour l'arrêter. C'est à quoi servent les bouillies cupriques répandues à la face supérieure; et, s'opposant à la germination des conidies, elles s'opposent, du même coup, au passage des zoospores à la face inférieure.

Conclusions. — 1. Il n'est donc pas utile de changer le lieu d'épandage des bouillies cupriques; il serait, du reste, pratiquement impossible de les pulvériser sur l'envers des feuilles.

2. Ces recherches montrent aussi que les petites pluies qui laissent sec le dessous de la feuille, sont toujours peu dangereuses; que les pluies et les rosées prolongées le sont davantage et qu'il y a lieu de redouter surtout les brouillards épais qui, comme on le sait ,couvrent d'une couche d'eau continue le dessous de la feuille.

AVIS

☛ Nos abonnés sont instamment priés de ☛ bien vouloir réserver bon accueil à la ☛ carte de remboursement pour le premier ☛ semestre, qui leur sera présentée prochai- ☛ nement.

La carte de remboursement est, avec les frais d'encaissement, fr. 4 pour les abonnés avec Bulletin et 3 francs 40 pour les abonnés sans Bulletin.

Faits divers

La vague arrive

On signale, dans la région du nord de l'Europe, un fort avancement de la vague de froid.

Dans l'Allemagne orientale et les régions de la Baltique le thermomètre est descendu la nuit dernière à 15 degrés au-dessous de zéro.

En Norvège, également, le froid augmente ainsi que dans les provinces russes de la mer du nord, où le thermomètre a marqué, la nuit dernière, 35 degrés de froid.

Inspecteur de la police du feu

La loi sur la police du feu prescrit la création d'un inspectorat cantonal de la police du feu; le département de l'Intérieur met au concours la place d'inspecteur. Les offres doivent être adressées au dit Département jusqu'au 19 janvier. La connaissance des deux langues nationales est exigée.

Concessions de chemins-defer

Le Conseil fédéral a accordé des prolongations des délais fixés dans les concessions des lignes de chemin de fer suivantes: Stalden-Saas-Grund, jusqu'au 1er novembre 1913; Saas-Grund-Saas-Fee, jusqu'au 1er novembre 1913; Orsières-Champex, jusqu'au 1er janvier 1914.

Sion — Cinématographe

Il nous arrive de Belgique le « Royal Cinema » qui vient d'y obtenir au dire des journaux de cette contrée, un véritable succès. Les programmes sont curieux, d'une haute moralité et nous espérons que la direction qui fait tous ses efforts remportera le même succès que dans les autres villes.

Le Jeune Catholique

Une transformation de ce petit recueil est actuellement examinée par son comité de rédaction et d'administration à l'occasion du renouvellement de l'année. D'ici qu'il ait terminé son étude et qu'il soit d'autre part fixé par le tirage à effectuer pour 1912, il a cru devoir ajourner l'impression du numéro de janvier, qui est d'ailleurs entièrement composé. Suivant la décision qui sera prise à cet égard, la livraison de février serait « doublé » pour tenir lieu de compensation au retard.

Au cas possible où l'initiateur et l'éditeur devraient renoncer à poursuivre la publication du « Jeune Catholique » la cause en serait due au nombre encore insuffisant de ses abonnés. L'effectif de ceux-ci s'est bien élevé pour la Ire année au joli chiffre de 2500 à 2600, ce qui est coquet pour un début sans empêcher pourtant de boucler avec perte. Aussi, pour permettre à ce modeste périodique de continuer sa marche dans les conditions actuelles, sa clientèle devrait notablement se développer, même en supposant la rédaction et l'administration « absolument gratuites » comme elles l'ont été en 1911, avec déficit « par dessus le marché » (Communiqué).

Agenda du Valais

Il nous revient que cet utile carnet de poche a déjà été vendu en plusieurs centaines d'exemplaires. L'édition de 1912 n'est donc pas très loin d'être épuisée. Aussi les amateurs qui ne le posséderaient pas encore et désireraient l'avoir seront-ils avisés en ne tardant pas trop pour se le procurer. Ils peuvent l'obtenir comme jusqu'ici, en recourant aux dépôts ordinaires. Lorsque ceux-ci font défaut il leur est loisible d'être également servis, en utilisant cette simple adresse: Case postale 14046, Sion.

NOUVELLES DIVERSES

Etrange aventure

Parmi les noms des voyageurs blessés dans la catastrophe du chemin de fer survenue à Pont-des-Coquetiers, près Paris, samedi soir, figurait celui d'un nommé Coisman, fumiste, domicilié à Livry (Seine-et-Oise). Or on vient de découvrir que cet individu n'était pas une victime du train télescopé. Une demi-heure environ avant l'accident, Coisman avait été surpris par un cocher livreur au moment où il volait les marchandises contenues dans sa voiture. Le livreur le mit en fuite en lui donnant de violents coups à la tête avec des boîtes de conserves alimentaires .Coisaman, le visage ensanglanté, courut dans la direction de la voie ferrée, vers l'endroit où, quelques instants plus tard, se produisait l'affreux accident. Profitant de l'émoi général causé par la collision, l'audacieux malfaiteur trouva le moyen de se faire soigner par un médecin de la Compagnie et de se faire comprendre sur la liste des victimes qui réclamaient des indemnités. Son pansement effectué, Coisman venait de prendre place sur l'impériale d'un tramway lorsqu'il fut reconnu par le cocher livreur. On l'arrêta, il trouva le moyen de s'évader à travers le toit. du poste de police où il était incarcéré. Une perquisition opérée à son domicile a amené la découverte, dans un hangar d'une automobile qu'il avait commencé de maquillier.

Sergentes de ville

Depuis mercredi dernier, la sécurité des habitants de New-York est confiée pour parties aux mains délicates de trois gardiennes de la paix. Ces amazones policières ont été, si l'on peut dire, solennellement inaugurées par le chérif Julius Harburger, qui a tenu à leur remettre les insignes de leurs nouvelles fonctions.

Elles ont, toutes les trois, cet âge de trente ans que Balzac célébrait comme l'âge d'or de la femme; une seule est mariée, Mme John Crosby; Miss Cornelia Swinnerton était précédemment secrétaire d'une Ligue de suffragettes; Miss Patterson était journaliste.

Après qu'elles eurent prêté serment, M. Harburger leur tint le discours que voici: « Mesdames, dès ce moment. vous pouvez exercer votre autorité chaque fois que vous constatez un outrage à la loi. Il vous suffira d'exhiber votre mandat avant d'arrêter le délinquant. » Le chérif les exhorta à faire d'autant mieux leur service qu'un très grand nombre de candidates enviaient leur emploi, et il se déclara prêt à leur donner bientôt mille compagnes d'armes si le public approuvait leurs débuts.

Aux fonctions énumérées par le chérif s'ajoutera pour ce corps d'élite le soin de conduire les condamnés à la prison.

Les honnêtes gens de New-York attendent avec curiosité la première arrestation opérée par les sergentes de ville. Les malfaiteurs l'attendent avec attendrissement, escomptant des égards et une douceur de main à quoi le sexe fort ne les a point habitués. Cependant, à tout hasard, chaque gardienne a reçu un revolver et un gourdin.

Une exploration tragique au Groenland

On vient d'exposer à la Bibliothèque royale de Copenhague un document mélancolique: le Journal des explorateurs, Brœnlund, Mylius-Esichsen et Hagen, qui périrent si misérablement dans les glaces au Grœnland. Les souffrances qu'ils traversèrent avant de mourir furent atroces.

Ils s'étaient séparés de leurs compagnons, au printemps de 1907 pour entreprendre des recherches scientifiques sur la côte septentrionale du Groenland. Le voyage d'aller s'effectua heureusement mais en regagnant leur point de départ, ils moururent tous les trois. Le journal de Broenlund fut soigneusement tenu à jour jusqu'à la fin du mois d'octobre 1907. A cette date, la tente des explorateurs était tombée en lambeaux, les sacs où ils se glissaient pour dormir étaient pourris, leurs bottes n'avaient plus de semelles, ils manquaient de vivres et d'eau potable.

Hagen mourut le 15 novembre, Mylius-Erichsen dix jours plus tard. Broenlund enveloppa les corps de ses camarades dans la tente et les ensevelit dans la neige. Puis il rampa — car ses pieds gelés ne le portaient plus — l'espace de trois lieues encore vers le Sud. Sentant ses forces le trahir, voyant que la mort était inévitable, il creusa lui-même sa fosse dans une caverne de la Terre de Lambert. Dans une caisse à côté de lui, il déposa son journal et les cartes dessinées par Hagen au cours du voyage. C'est là qu'au printemps de 1908 son cadavre fut trouvé par deux membres de l'expédition à laquelle il appartenait lui-même. Sur la dernière page du journal, Broenlund avait écrit ces mots :« Nous périmes après avoir commencé en novembre notre voyage de retour à travers les glaces de l'intérieur. Je parvins ici au moment de la décroissance de la lune et ne pus aller plus avant, tant à cause de l'obscurité que parce que mes pieds étaient gelés Les cadavres des autres se trouvent au milieu du fiord, sur le grand glacier, à deux lieues et demie d'ici. Hagen est mort le 15 novembre, Mylius dix jours plus tard.

« Signé: Gœrgen Broenlund ».

L'indication fournie par Broenlund sur l'emplacement où étaient ensevelis ses compagnons était malheureusement si vague que les recherches entreprises ne donnèrent aucun résultat. Un explorateur Einar Mikelsen, qui s'était mis en route dernièrement pour tâcher de retrouver ces cadavres, paraît avoir succombé lui aussi. Depuis longtemps on est sans nouvelles de lui.

Un vapeur russe sombre

BUDAPEST, 12. — Un télégramme de Bucarest annonce que par suite d'une forte tempête qui sévit sur la mer Noire, le bateau russe « La Russ » a sombré corps et biens entre Galatz et Odessa.

Il y avait à bord 172 personnes, parmi lesquelles M. Cartaminet, consul général de Russie à Galatz, et quinze familles notables de cette ville.

Les dommages matériels sont évalués à un million de roubles.

Le savon Sunlight procure le contentement. Les mères aiment le

SUNLIGHT SAVON

parce qu'il leur donne plus de bon temps qu'elles peuvent consacrer aux enfants, et qu'il rend les habits de ces derniers propres, frais et agréables.

L 152

Vin Valtelline

Coire S. P. Flury & Co.

Dernière Heure

Inondation en France

LORIENT, 12. — Les rivières du Morbidan débordent de toutes parts; les campagnes sont inondées.

La crise française

PARIS, 12. — On croit que M. Léon Bourgeois ne pourra pas accepter l'offre de constituer le nouveau cabinet, son état de sannté ne le lui permettant pas.

Le président de la République fera alors appeler, probablement, M. Delcassé, et l'on incline à penser que ce dernier acceptera l'offre qui lui sera faite.

Accident de train

MUNICH, 12. — Le train direct Paris-Berlin est arrivé hier sur une équipe d'ouvriers de la voie, avant que ceux-ci aient eu le temps de l'apercevoir et de se garer.

Un ouvrier a été tué et un autre grièvement blessé.

La révolution chinoise

PEKIN, 12. — Les négociations entre les impériaux et les révolutionnaires se poursuivent sans avancer.

Yuan-Chi Kai a fait savoir qu'il réprimerait impitoyablement tous les brigandages, même si le républicains considèrent cette répression comme une rupture de l'armitisce.

Les conséquences du chômage

LONDRES; 12. — Le chômage imposé par les patrons aux ouvriers des filatures de coton et autres, commence à semer la misère dans de nombreuses localités.

Le comité du syndicat des ouvriers des filatures a décidé de doubler les cotisations.

On annonnce encore la fermeture de plusieurs grandes filatures.

CACAO Suchard

Déjeuner exquis

Chocolat Suchard

GARANTI PUR

GRAND PRIX

1900 PARIS 1900

L'Angleterre et la Perse

CALCUTTA, 12. - - Si les affaires de Perse ne s'arrangent pas, on prévoit la possibilité d'une intervention de l'Angleterre, dont le prestige a beaucoup souffert, lors des attentats sur la route de Chiraz.

On examine cette éventualité à Londres et à Calcutta.

Le teint devint frais et rose.

Je fis usage de l'Emulsion Scott pour ma fillette, âgée d'un an, qui avait beaucoup de peine à mettre ses dents et dont le teint manquait de fraîcheur. Après l'emploi de quelques bouteilles, les dents percèrent sans douleur et le teint devint frais et rose. Brisek, près Zell (Lucerne), 14 novembre 1910. (Signé) Mme Frey. Les enfants qui, durant les premiers mois, prospèrent à merveille, deviennent souvent désagréables pendant la dentition. Afin d'éviter ces dérangements si préjudiciables à l'enfant et à la mère, il est recommandé de leur donner régulièrement de l'Emulsion Scott. Seulement, il faut veiller à ne se procurer que la véritable EMULSION SCOTT, la seule émulsion qui s'est conquis une brillante renommée depuis 35 ans. Prix: 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies. Scott et Bowne, Ltd., Chiasso (Tessin).

LA SEMAINE DE SUZETTE

Seul Journal Spécialement rédigé pour les PETITES FILLES de 8 à 14 ans

Paraît le Jeudi

Le Numéro: 10 Centimes

Chez les Libraires ET DANS LES GARES

Catarrhe des fumeurs

Je souffre fréquemment du catarrhe des fumeurs, ainsi que de toux et d'enrouement. Les Pastilles Wybert, dites Gaba, de la Pharmacie d'Or, à Bâle, m'ont rendu déjà souvent de très bons services, et je ne puis que les recommander chaleureusement.

P.-L.-., à Bâle.

En vente partout à 1 fr. la boîte.

Demander strictement les Pastilles Gaba.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête

Seul REMEDE SOUVERAIN KEFOL

Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, phien, Genève

Toutes Pharmacies. Exiger le „KEFOL".

Feuilleton du «Journal et Feuille d'Avis» (13)

Les drames de la misere

— Eh bien! Gobe-Mouche... Un drôle de nom!...

— J en ai bien un autre, répliqua le chiffonnier, un nom honorable que je tiens de mon père: Jacques Poirier... çà n'est pas noble, mais çà sonne tout de même. Les camarades m'ont donné l'autre, et il ne me déplaît point. Gobe-Mouche! parce que je crois aux misères que l'on me raconte. Gobe-Mouche! parce que je reste parfois des heures à regarder un oiseau donnant la becquée à ses petits, parce que certains livres me font pleurer. On me dupe aisément; je le sais bien; je flâne beaucoup, mais la flanerie me repose, et ce n'est pas moi qu'il faut plaindre si j'ai été attendri par un mensonge habile.

— Eh bien! ami Gobe-Mouche, me voilà des vôtres, et si vous voulez faire amitié avec moi...

— On verra... le vin que vous offrez est généreux et vous semblez un brave homme... Seulement je crois, sans pouvoir m'expliquer pourquoi que dans quelques semaines vous vous rapprocherez plutôt des notaires et des préfets que de votre hôte de ce soir!

— Vous vous trompez, Gobe-Mouche et voici ma main en signe d'alliance.

— Demain, je vous conduirai chez le propriétaire de l'immeuble.

Les deux nouveaux amis se serrèrent les mains, et Maclou Taupin reprit le chemin de sa chambre garnie, où Gobe-Mouche vint le réveiller de bonne-heure.

Le chiffonnier ne l'avait point trompé. Dans les hauteurs de Belleville, presque en face du marché de la Villette qui forme l'angle de la rue Barte, existait une cabane de planches dont les interstices étaient à peine remplis de mortier. Une toiture formée de rondelles de bois, une porte disloquée, deux fenêtres inégales, et un appentis sans issue, décoré du nom de magasin, composaient l'habitation. Certes elle était moins que suffisante. Mais elle rachetait ses défauts par la gaieté de l'entourage. De ses fenêtres on apercevait l'église Saint-Georges. qui se dessine toute blanche sur le ciel et plus loin les buttes Chaumont, avec leurs pelouses et leurs jeunes bosquets .Une gaieté franche, sentant à la fois la banlieue et la campagne, semble être l'atmosphère de ce coin de Paris. Le soleil enveloppe la place Puebla, et fait éclater les peintures des tableaux représentant Daniel dans la fosse aux lions, l'équilibriste Blondel traversant le Niagara, Judith cueillant la tête d'Holopherne, et la brune Hérodias dansant devant le tétrarque de Judée.

Cet ensemble plut au protégé de l'abbé Bernard, il paya six mois de loyer, et se trouva locataire d'une maison qu'il habitait seul, entre un industriel réalisant le problème de faire des photographies à 15 centimes, et une marchande de pommes de terre frites.

Le soir même ,Maclou en possession d'un crochet, d'une hotte et d'une lanterne, descendit de Belleville et gagna le quartier des martyrs.

Les vieux chiffonniers qui ne s'imaginent pas que la rue appartient à tout le monde, et croient avoir le monopole de certains monceaux de détritus parisiens essayèrent bien de chercher querelle à leur nouveau confrère, mais celui-ci, après avoir répondu avec douceur, exécuta un moulinet si merveilleux avec son crochet, que les plus forts bâtonistes jugèrent qu'ils venaient de trouver leur maître, et trouvèrent prudent d'accepter une tournée de mêlé-cassis qui leur fut gracieusement offerte.

A partir de ce jour, le forçat fut traité en camarade.

Quand il apprit à l'abbé Bernard l'état qu'il venait de choisir, celui-ci l'approuva de tout point.

— Voici ce qui m'a décidé, lui dit Maclou. Je vous ai confié qu'il y a quinze jours j'occupais un grand nombre d'ouvriers... Il faut que j'en trouve quelques-uns, que je les interroge... le chagrin m'a trop changé pour que l'on puisse me reconnaître... Je fréquenterai les cabarets où ils se réunissent, j'éveillerai leurs souvenirs... Le tapis franc du « Crapaud qui-chante » compte plus d'un galérien parmi ses clients. Je ne puis trouver les incendiaires de ma maison que parmi la tourbe, la fange... Un chiffonnier peut fouiller là-dedans! Me voilà masqué par mes rides, par mes cheveux blancs, qui poussent rapidement, par ma profession nouvelle... l'état nourrira l'homme, monsieur l'abbé, c'est tout ce qu'il faut... J'ai à chercher les traces de ma femme, celles de mon enfant. J'ai à retrouver mon honneur! Allez je me sens fort, vous m'avez rendu le courage l'espérance, la foi! je puis marcher.. Vous me permettrez de vous tenir au courant de mes tentatives, de vous raconter mes efforts... Si je faiblis, vous me soutiendrez! Ce m'est déjà un grand soulagement dans ma misère, de savoir qu'un grand cœur compatit à ma détresse.

L'abbé Bernard promit son aide, son amitié au malheureux, et celui-ci embrassa résolument sa nouvelle vie.

Hélàs! il avait tant souffert pendant ses années de bagne qu'il se sentait presque heureux! Il respirait en plein air, sous le ciel; il couchait dans une cahutte, mais il y était seul il travaillait péniblement, mais il ne portait pas la manille; il endossait des haillons, mais il n'avait plus la casaque d'infamie; on le tutoyait familièrement mais il répondait à un nom, au lieu d'être compté comme un numéro matricule.

De même que les chiffonniers avaient inventé l'appellation de Gobe-Mouche, pour le brave Jacques Poirier, de même, et sans qu'il sut pour quelles raisons, on ne connut bientôt le nouveau chiffonnier de la rue de Puebla, que sous le sobriquet de père Falot.

En deux mois l'ami de Poirier devint populaire. L'estime suivit la sympathie. Les sergents de ville surent bientôt que le père Falot était la fleur de l'honnêteté, et les femmes de chambre qui secouent les boucles d'oreilles de leurs maîtresses avec leurs tapis, les cuisinières qui oublient les couverts d'argent dans les eaux grasses, le regardèrent comme leur providence.

Quand arriva l'hiver le père Falot était déjà une autorité.

Un soir, qu'il terminait sa tournée dans la rue des Martyrs, il remarqua une belle jeune fille, si frêle qu'elle semblait encore une enfant. Vêtue d'une robe d'indienne foncée, les épaules frissonnantes sous un petit châle noir noué derrière le dos, la tête couverte d'un mouchoir blanc attaché sous le menton, elle se traînait plutôt qu'elle ne marchait en s'appuyant contre les murailles... De temps en temps elle s'arrêtait et tenait sa poitrine à deux mai pour y comprimer une douleur violente, pu elle regardait le ciel gris, et bas, y cherch une lueur, une étoile, une espérance, et se prenait à marcher...

Pauvre frêle et mignonne créature! Son sage et ses mains avaient la pâleur de neige recouvrant le pavé, et une expressi de douleur résignée transfigurait les lignes son visage souffrant.

Enfin, elle parut à bout de forces, s'acc contre la porte d'une maison, et s'affaissa l tement, sans bruit, comme un flocon de ne tombant sur une plaine de glace.

Le chiffonnier posa sa lanterne à terre, il allait se débarrasser de sa hotte, quand s les rayons de son fallot, il vit briller sur trottoir, étincelant de tous les feux de brillants, un bracelet d'un grand prix. Mac le mit rapidement dans sa poche ,plongea crochet dans sa hotte à demi-pleine, plaça lanterne par dessus la cueillette de sa soi et en deux enjambées se trouva près de jeune fille. Il l'appela, elle ne lui répondit p il prit ses mains et les trouva glacées; il tou son cœur et ne le sentit plus battre...

Alors, enlevant la jeune fille dans ses b encore robustes, il gravit, en courant, le s met de la rue des Martyrs et se trouva près café qui forme l'angle de l'avenue Truda Les garçons fermaient les contrevents et é gnaient le gaz.

Le chiffonnier en bouscula deux en pénét dans la grande salle, porta la jeune fille un banc rembourré, et appelant d'une retentissante:

— Un cordial, des sels! cette femme meurt!

La Boucherie
C. ECUVILLON, GENEVE
Servette 1

expédie par colis postaux de 5 kg, et au-dessus aux prix les plus modérés bœuf de Ire qualité.

Le cadeau

le plus utile, de valeur et de première nécessité que l'on puisse offrir, est sans contredit une des célèbres machines à coudre

LA COLOMBE

à navette centrale, rotative, oscillante; vibrante à main, depuis Fr. **48.—**, à pied depuis Fr. **85.—**. Ces machines à coudre sont les plus appréciées par: **leur marche facile et silencieuse, leur fini incomparable, leur meuble élégant, leur solidité à toute épreuve. — Garantie 5 ans sur facture.**

Envoi contre remboursement. Catalogue gratis et franco

Louis ISCHY, fabr., Payerne
Maison fondée en 1887

Fabrique de Chalets Suisses

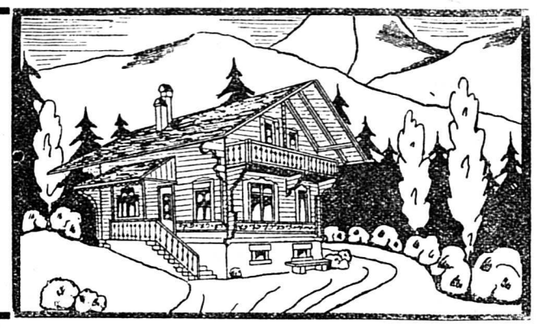

Catalogues et Devis ! sur demande !

TÉLÉPHONE 34-93

Pavillons - Kiosques - Garages - Mazots
CHALETS DÉMONTABLES

J. Mathey • Prilly - Lausanne
EXPORTATION

LA BOUCHERIE
Louis MOREL à Genève
Place du Bourg-de-four 17

expédie du bœuf première qualité par colis postaux de 5 kilos aux prix suivants:

bœuf à bouillir 1.50 le kg.
„ à rotir depuis 1.70 le kg.

Les commandes sont expédiées par retour du courrier contre remboursement.

!! Plus d'anémie !!

Guérison radicale et certaine en 10 ou 20 jours par les **Pilules, Alpines dépuratives et reconstituantes.** Une boîte suffit dans la plupart des cas. Remède sans rival, agréable à prendre. Recommandé à toutes personnes faibles de sang; active la convalescence en toute saison. Ne constipe jamais.

Marque déposée

Vente en gros: August Aemann, Lausanne

Frs. 3.50 la boîte dans toutes bonnes pharmacies. (U 2347)

LA GRANDE
Boucherie F. ROUPH :-: Genève
Maison fondée en 1860

expédie rapidement et contre remboursement, viande de 1er choix par colis postal, depuis kg. 2—500 et au-dessus :: Bouilli et rôti de bœuf aux prix les plus modérés ::
—— Expédie également quartiers pour saler ou de choix ——

!! Nos flocons d'avoine !!

marque „EAGLE" sont reconnus le produit le plus parfait et le meilleur marché pour remplacer le lait et comme aliment supplémentaire Seul produit diplômé à l'Exposition Suisse d'Agriculture à Lausanne en 1910. **Hafermühle Lützelflüh.**

Dépôt pour le Canton du Valais: MM. Pellissier frères, St-Mauric

Comme **Dépuratif**
Exigez la Véritable
Salsepareille Model

Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, Epaississement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatisme, Maux d'estomac, Hémorrhoïdes, Varices, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations. Agréable à prendre

Le flacon fr. 3.50. La demie bout. fr. 5.—. La bout. (une cure complète) fr. 8.—

Dépôt général et d'expédition:
PHARMACIE CENTRALE, 9, rue du Mont-Blanc 9, GENÈVE
Se vend dans toutes les pharmacies
Exigez la véritable **MODEL** Exigez la véritable **MODEL**

La Boucherie chevaline DEGERBAIX
35 Cheneau de Bourg à Lausanne
expédie bonne
viande de cheval
au prix de fr. 0.80, 0.90 le kg.; 1er choix extra fr. 1.— H L12555

Si vous voulez avoir du succès
insérez dans le Journal et Feuille d'Avis du Valais répandu et lu dans tout le canton

Le docteur de la campagne

VENGEANCE

...Sacra miser.

.. On compte 17 kilomètres pour se rendre de la Chapelle-aux-Dames à Hervillain.

A cause de la grande montée de Pierre-Minot, un bon bidet en a pour deux heures à effectuer le parcours en revenant. D'abord, la route n'est pas très bonne et la pierre, dont le cantonnier la rapièce au mois de décembre roule encore sous les sabots au mois de mai.

Précisément, le père Malives a pris son cheval par le nez et allonge la jambe pour suivre à pied le bicot qui tend la ridelle et s'essouffle comme lui, à grimper la ravine.

— Ho! hu!... arrêtons-nous un instant pour respirer! Il fait noir comme l'encre!... Et un froid de loup!... Se croirait-on seulement à la fin d'octobre? Allez! cocotte... eh!... loup... Bon!... Faut-il qu'il se trouve des malappris pour caler une voiture au milieu d'une côte et abandonner ensuite les pavés sur la chaussée... De quoi s'y casser la figure!... tâchons de nous baisser pour éviter un accident à d'autres... Tiens!... une sacoche!... Hé bien!... par exemple!... Des écus;... de la paperasse... En voilà une rencontre!... on verra ça tout à l'heure... En route, cocotte; Hé... loup!...

*

Un coup de fouet large et inoffensif, accélère l'espace de vingt foulées, le misérable attelage du vieux médecin.

Le bonhomme est revêtu de la grossière « limousine » des bergers de Beauce, qui donne à sa haute et encore ferme stature quelque chose de pauvre et de monacal.

Le père Malives revient de la Justice de paix où son boulanger l'assignait pour lui réclamer une somme de deux cent cinquante-trois frs.

Le brave docteur n'a point cette somme. Il l'a dit avec simplicité. Mais il n'y a plus de délais et on va le poursuivre.

Bernassier, son ex-boulanger, qui vient de céder son fonds après fortune faite, a bien prétendu qu'il en avait assez et n'attendrait plus.

Le père Malives rentre tard, il a visité trois pauvres bougres. Les remèdes qu'il leur a fournis ne l'enrichiront point, à coup sûr; autant dire qu'il les a donnés...

*

— Faut point dételer, Monsieur Malives! Vous ne savez pas que Bernassier s'est cassé la jambe et qu'on est venu vous quérir pour lui!...

— Mon confrère de Mazanges, qui est bien plus voisin, ne peut-il donc s'y rendre?...

— Justement!... il est en ville!... au théâtre, à ce qu'il paraît et ne rentre que demain midi! Ah! on vous a ben supplié ma foi! Mais moi j'ai dit que je ne savais pas si vous voudriez y aller.

*

— Voilà qui est fait, maître Bernassier. Vous n'avez plus rien à craindre et serez sur pieds dans quarante jours. Appelez demain mon confrère qui achèvera de vous remettre...

Au fond de lui-même, Bernassier sent quelque chose de gênant qui tressaille; il y a donc des gens qui travaillent, comme ça, pour le plaisir d'obliger les autres?

— Monsieur Malives... faut pas m'en vouloir... j'avais besoin d'argent pour payer mon maçon... J'ai fait bâtir cette bicoque!

La bicoque est une belle maison à étage!

— Faut qu'on s'arrange... continua-t-il, vous ferez votre note... pour le reste... j'attendrai...

Ses yeux jaunes clignotent et soutiennent mal le regard droit et le sourire divin du vieillard.

— Merci, maître Bernassier... j'accepte... cela m'évitera, j'espère, de vendre ma voiture...

Je suis bien vieux pour aller à pied.

Ah!... comme il la délecte, sa vengeance, le cher homme.

Il prend un temps et demande.

— Dites donc, Monsieur Bernassier... en tombant, n'auriez-vous pas perdu une sacoche?

— Une sacoche? fit Bernassier.

— Une sacoche avec cent vingt écus, et des papiers.

Le médecin l'avait, en entrant, posée sur une huche et couverte de sa limousine. Les écus sonnent. Il retire un papier qu'il lit:

— Je soussigné, François Malives, reconnait devoir 253 francs à M. Bernassier, pour fourniture du pain »... Allons! elle est bien à vous!... la voilà.

Il la jette sur le lit, où le marchand, blême, le buste lancé en avant, l'agrippe.

Une secousse douloureuse rappelle à Bernassier sa blessure et il regarde, avec plus de stupéfaction que de remords, le père Malives qui franchit la porte, paisible...

Causerie scientifique

Du grain de sable à l'atome, la nature nous présente tous les intermédiaires. — L'activité des infiniments petits: les microbes du monde inorganique.

Vus de loin, un tas de sable, un essaim d'insectes, la voie lactée donnent l'impression du continu, mais cet aspect se modifie quand on regarde de plus près.

Les physiciens ont étendu cette constatation à tous les corps de la nature; qu'ils soient solides, liquides ou gazeux, tous sont constitués par des grains, très rapprochés dans un bloc de fer ou dans une goutte d'eau, beaucoup plus éloignés dans un gaz ou dans une vapeur, mais toujours distincts et toujours animés de mouvements rapides, dont la vitesse s'accroît avec la température et dont les directions changent incessamment par suite du choc des grains entre eux et contre les parois qui les limitent; c'est précisément par ces chocs qu'on explique la pression que les corps contigus exercent les uns sur les autres; par exemple, le gaz enfermé dans un ballon de verre ressemble à une foule de démons prisonniers qui se ruent incessamment contre les portes de leur prison, et qui les enfonceraient si elles n'étaient assez résistantes.

Si un lecteur, peu crédule, me demandait de justifier toutes ces affirmations, je lui répondrais comme fit un jour le grand mathématicien Joseph Bertrand. Embarrassé par une démonstration, à son cours de l'Ecole polytechnique, il se tira d'affaire en disant à ses auditeurs: « Ce théorème est exact; je vous en donne ma parole d'honneur de savant. » Il est vrai qu'il apporta le lendemain une démonstration irréfutable. Moi aussi, j'apporterai mes preuves, et elles ne manqueront pas; mais il n'est pas bon d'embrouiller les questions et je demande qu'on s'en rapporte, pour l'instant, à l'opinion unanime du monde savant.

Tout l'univers matériel est donc constitué d'éléments séparés qu'on nomme les molécules; ces molécules sont insécables par la plupart des agents physiques dont nous disposons, ce qui n'empêche pas qu'elles soient brisées, par des forces convenables, en des fragments plus petits qu'on nomme les atomes, ceux-ci pouvant à leur tour, et malgré leur nom, être encore fragmentés: le diamant qui résiste au couteau est brisé par le choc d'un marteau.

Toutes ces molécules sont fort petites, mais elles le sont fort inégalement; je dirai d'abord qu'on connaît fort peu de chose, autant dire rien sur leur forme; sont-ce des sphères, des cubes, des bâtonnets ou des anneaux? Evidemment, on aurait grand intérêt à le savoir, et on le saura un jour ou l'autre; pour l'instant on se borne, dans une première approximation, à se les figurer comme des balles sphériques; même ramenées à ce type uniforme, elles ont des dimensions fort inégales; la molécule d'hélium, la plus petite qu'on connaisse, mesure moins de deux dix-millionièmes de millimètre; exactement, il faudrait placer bout à bout 55,900,000 de ces molécules pour obtenir un bâtonnet long d'un millimètre; quatre millions de molécules suffiraient pour faire la même longueur avec l'oxygène, l'azote ou le mercure; deux millions et demi avec le chlore; moins encore avec l'or ou le platine; mais dès qu'on aborde les molécules des corps composés, les dimensions croissent, encore plus vite, la chimie organique, en particulier nous présente des agrégats moléculaires d'une complexité illimitée, dont la masse et les dimensions sont à celles des corps simples qui le sconstituent, comme une maison est à une brique. Le volume d'une molécule de sucre est vingt fois plus grand, et celui d'une molécule d'albumine des centaines de fois plus grand que celui d'une molécule d'eau.

Un garçon apporta de l'eau-de-vie, avec laquelle le chiffonnier frotta les tempes de l'enfant. Dans le mouvement qu'il fit pour dégager le front, le mouchoir qui le couvrait tomba et la tête dénudée de la jeune fille apparut aux regards de son protecteur.

Alors, le chiffonnier poussa un cri de douleur:

— C'est la faim! dit-il, la faim! Pauvre créature! elle a tout vendu, tout, jusqu'à ses cheveux! Ah! il y a des anges sur la terre! Un bouillon! un peu de vin!

Quelques minutes après, le chiffonnier sentait se ranimer la pauvre fille, ses paupières battirent, elle ouvrit les yeux, se redressa effarée, et demanda!

— Où suis-je!

— Buvez d'abord, répondit le chiffonnier, en lui tendant la tasse de bouillon.

Elle obéit avec une docilité d'enfant, et une larme de reconnaissance roula dans ses yeux.

Elle se sentit alors un peu ranimée, et regarda celui qui l'avait secourue.

— Vous êtes bon, dit-elle.

Le chiffonnier se détourna pour s'essuyer les yeux.

La jeune fille se leva, et s'aperçut seulement alors qu'elle était décoiffée.

Elle rougit, rajusta le petit mouchoir blanc et dit d'une voix faible:

— Me voilà tout-à-fait bien; je puis rentrer chez moi.

Le chiffonnier ne souleva aucune objection; il glissa la main dans son gilet en tira son porte-monnaie qu'il parvint à insinuer dans la robe d'indienne de la jeune fille; puis, la soutenant jusqu'à la sortie du café, il lui dit ensuite:

— Appuyez-vous sur mon bras, je suis un honnête homme ,aussi vrai que vous êtes une honnête fille. Vous n'avez donc plus de père?

— Je n'ai pas connu mon père.

— Ni de mère?

— Ma mère est morte en me donnant le jour.

— Et vous alliez mourir de faim?

— Oui, répondit l'enfant d'un signe de tête.

— Je suis vieux, reprit le chiffonnier, vous pouvez avoir confiance en moi .J'ai beaucoup souffert, je comprends la douleur d'autrui. Les pauvres se doivent appui et protection; voulez-vous de la mienne?

— Vous venez déjà de me sauver la vie, répondit la jeune fille, en levant ses grands yeux bleus sur Maclou.

— Eh bien! reprit celui-ci, dites-moi où vous demeurez. Votre faiblesse est si grande que vous pourriez encore tomber durant la route.

— Rue Rodier, répondit la jeune fille, n. 17.

Il y eut un moment de silence. Le chiffonnier soutenait avec une prévoyance paternelle les pas chancelants de la jeune fille; celle-ci s'arrêtait parfois, comme pour reprendre haleine, elle souriait faiblement, avec la grâce des enfants et des malades, puis elle reprenait sa marche.

Quand elle se trouva devant sa maison, le chiffonnier lui dit avec un tremblement de pitié et d'émotion dans la voix:

— Votre abandon, votre malheur me touchent plus que je ne saurais vous le dire, me permettrez-vous de m'informer de vos nouvelles.

— Certes, répondit la jeune fille.

— Si peu que vaille mon appui, vous l'acceptez?

— Je remercie Dieu de vous avoir envoyé à mon aide.

— Alors apprenez-moi votre nom, dit le vieillard.

— Colombe! répondit la jeune personne.

— Eh bien! Colombe, reposez sous l'aile des anges, je m'occuperai de vous.

L'enfant tendit sa pauvre petite main amaigrie au chiffonnier, sonna, et franchit le seuil de sa maison, en répétant :

— Merci!

Elle allait disparaître dans les ténèbres du corridor quand elle revint sur ses pas.

— Je vous ai dit que je m'appelle Colombe mais vous?

— Moi? Mes camarades me nomment le père Falot.

— Je ne l'oublierai pas.

La porte se referma. Le vieillard resta un moment immobile, le cœur serré ,la tête brûlante .Une poignante émotion venait de l'envahir. Il se demandait si la misère de cette enfant la causait seule. Il ne s'expliquait pas le trouble de son âme à la pensée des tortures de cette jeune fille, ni sa joie à l'idée de lui être venu en aide. Il possédait assez l'habitude de la charité pour ne pas s'étonner lui-même de sa bonne action .Il se répétait tout cela, et cependant deux grosses larmes, dont il ne pouvait comprendre la source, coulèrent sur ses joues ridées, et il joignit les mains en répétant:

— Seigneur, que vous êtes bon! et combien je vous rends grâce!

Il allait descendre la rue Bordier il la remonta, gagna la rue Bochard de Sarron et entra dans le bureau du commissaire de police, où sommolait un employé.

Presque au même moment, deux sergents de ville y introduisaient un voyou récalcitrant, surpris pendant l'exploitation illicite qu'il faisait des poches d'un badaud.

— Monsieur, dit le chiffonnier, en tirant le bracelet de sa poche, voici un bijou que j'ai trouvé rue des Martyrs, à l'angle de la rue La Tour d'Auvergne.

— Savez-vous qu'il est d'une grande valeur! fit l'employé.

— Je le crois monsieur, mais, dans tous les cas, je ne fais que mon devoir en vous le remettant.

— Il est probable que la personne qui l'a perdu le réclamera et vous donnera une récompense.

— Je n'en accepterai pas, monsieur; il y a les pauvres...

— Oh! là! là! fit le gamin, c'est-y de la générosité perdue, père Falot.

Le chiffonnier sortit; mais quand il eut refermé la porte,l 'employé demanda au jeune filou:

— Tu connais donc ce brave homme?

— Lui? j'crois bien! la fleur des chiffonniers de Paris! S'il avait des ailes il s'envolerait! On l'aime joliment dans le quartier Puebla, allez! Et toi, qui ne respecte ni la loi, ni les commissaires, parce que le commissaire est toujours rossé par Guignol, eh bien; je respecte le père Falot!

Tandis que le gamin expliquait l'histoire du foulard et de la tabatière du bourgeois, le chiffonnier regagnait lentement son pauvre logis.

— Elle s'appelle Colombe; répait-il, un joli nom, et qui lui va bien; elle semble blanche douce, innocente comme l'oiseau qui plana sans doute, sur son berceau d'enfant!

CHAPITRE VI.

ANGELIE

Quand il revint dans sa maison, après avoir secouru la pauvre fille rencontrée rue Rodier ,Maclou se sentait le cœur rempli du souvenir de cette touchante misère. Comme cette enfant s'était montrée héroïque et simple! Avec quelle douceur elle l'avait remercié de ses soins, et quel regard de reconnaissance elle lui jeta en le quittant.

Le malheureux forçat entendait encore la voix faible mais harmonieuse de la jeune fille lui dire :

— Au revoir!

Il se demandait si cette figure pâle et charmante ne lui était point apparue déjà? C'était une vision du passé qui se levait devant lui et lui remplissait le cœur de souvenirs.

— Colombe! répétait-il, elle s'appelle Colombe!

Et ce nom, si doux à prononcer, le chiffonnier le redisait comme par instinct.

Il pensa bien à courir, dès le matin, rue Rodier, mais il craignit d'interrompre le sommeil de la jeune fille.

— J'irai demain! se dit-il.

Il pensait à Colombe toute la journée.

— Mon Dieu! se disait-il, les cœurs de pères restent toujours les mêmes; les enfants m'attirent, je me crois des droits sur tous. En soulageant la détresse de cette orpheline, il me semble que j'attirerai la protection de Dieu sur les êtres chers que je m'obstine à lui recommander.

(à suivre)